

DEPARTEMENT DU NORD

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA VILLE DE
GUESNAIN
Séance du 11 mars 2024**

L'an deux mille vingt quatre , le onze mars , à dix huit heures trente , le Conseil Municipal de la Ville de GUESNAIN s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame LUCAS Maryline à la suite d'une convocation régulière qui lui a été faite le 5 mars 2024 laquelle convocation a été affichée à l'entrée de la MAIRIE conformément à la loi.

Nombre de Membres en exercice : 27

Présents :

Madame LUCAS Maryline – Maire
Messieurs et Mesdames AMADEI Corinne- SAENEN Romuald -TAIRA Marylène -
LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed - FERMEN Claudine - DOISY Bernard - CASPERS
Mauricette – CARRE Odilon – Adjoints
Messieurs et Mesdames PLANCKE Dorothée - LAMBERT Gaston - KAPOUN Jean-
Jacques - PILNIAK Alain - KHELIFA Armelle - CANIVET Bertrand – WILLERVAL
Aurore – EZAHOUID Mohamed - DELCAMBRE Chantal - MORAWIEC Laurent –
DEVRED Sylvain -

Absents ayant donné procuration

Monsieur SENEZ Jean Pierre à Madame FERMEN Claudine
Monsieur DEFAUQUET Gérald à Monsieur LAHSEN BEN BRAHIM Mohamed
Madame MARTIN Nuccia à Monsieur LAMBERT Gaston
Madame BLANCHARD Perrine à Madame LUCAS Maryline
Madame DUCATILLION Béatrice à Monsieur DEVRED Sylvain

Absents :

Monsieur GOLA Eric – Madame LEVEQUE Jennifer

Secrétaire de séance : Madame Chantal DELCAMBRE

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit, en son article L.2121.15, qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil Municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire. Il peut adjoindre à ce ou ces secrétaire(s) des auxiliaires, pris en dehors de ses membres, qui assistent aux séances mais sans participer aux délibérations.

Il s'agit de nommer le secrétaire de la séance de ce jour.

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité :

➤ **NOMME** Chantal DELCAMBRE - secrétaire de séance.

Fait et délibéré en séance
Pour extrait conforme,

Le Maire,

Maryline LUCAS



Delcambre
Le Secrétaire de séance,
Chantal DELCAMBRE